

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes BOUARD, ROCHE, TRANCHANT, MM. GOSSAUME et HENNION.

Excusés : Mmes BURGUY et FEBVRE.

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAU (excusé)

Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER

Adjoint aux services techniques : M. LEGRAND

Les représentants des parents d'élèves : Mmes CLEMENT, GALAIS, GARREAU, FOSSE, GRENECHE et Mrs MORIN, DREUMONT.

D.D.E.N. : - poste non pourvu -

L'I.E.N. : Mme GOURIN (excusée)

ATSEM : Mme BRISSET

II. SUJETS ABORDES

1) Compte-rendu de l'exercice de mise en sûreté.

Il s'est déroulé le vendredi 8 février à partir de 10h00 suivant un scénario bien rodé. Il a permis de préciser les rôles de chacun et de mettre en évidence la nécessité d'un suivi de la gestion des piles pour alimenter les postes de radio. L'annexe 2 sera présentée sur feuilles séparées et par niveau dans chaque classe à cours double.

L'achat de nouvelles cornes de brume est à envisager.

2) Sorties, animations et projets scolaires.

2.1 / Pour toute l'école :

- Travail autour du recyclage avec l'intervention des ambassadrices du tri du SMICTOM.

- Mini prix littéraire « Les coups de cœur » avec cérémonie de clôture le 06/04 à Sainte-Maure (et non plus à Marcilly)

2.2 / Par classe :

- Classe 1 & 2 : gros projet « île de Ré » dont la sortie à Marcilly-sur-Vienne. Le financement est partiellement pris en charge par la vente de goûters par les parents et par le vide-grenier du 10/02. Les enseignantes tiennent à saluer l'investissement des parents dans la confection et la vente des pâtisseries.

- Classe 3 : Prochain rendez-vous : Spectacle avec une partie de la fanfare des pompiers de Paris le 24/05.
Sortie « La route de l'eau » au mois de mai.

- Classe 4 : Permis piéton pour les CE2 (2 interventions d'un gendarme).

- Classes 4 & 5 : Spectacle de danse contemporaine dans le cadre de l'OCCE « La tête dans l'oreiller » le 31/01.
Animation « Théâ-Lire par l'OCCE » autour d'auteurs contemporains de théâtre le 07/02.

6 Interventions d'une comédienne de la troupe « Prométhéâtre » (Laure Mendraud) de février à avril.

- CM1 & CM2 : Sortie à Tours le 18/01 (Musée du Compagnonnage, Visite historique de Tours, Expositions du Muséum d'Histoire Naturelle).

Spectacle théâtre et marionnettes de la CCSMT « Arsène et Coquelicot » le 1^{er}/02

3) Les rythmes scolaires (rentrée 2013).

Une discussion s'installe autour du cadrage national, des priorités du projet, des adaptations locales.

Si les rythmes des élèves sur la semaine semblent déjà difficiles à concilier avec les rythmes des adultes et les lobbys divers, la prise en charge du mercredi paraît encore plus complexe. Il est à noter que la municipalité est disposée à proposer un service de restauration scolaire le mercredi midi. Sont aussi mis en avant : la défense d'un service public de qualité et un accueil constructif sur le temps méridien avec un taux d'encadrement décent.

Enfin, les parents d'élèves souhaitent préciser que leurs réticences ne sont pas financières au regard des sommes qu'ils investissent déjà dans l'école de leurs enfants soit directement soit indirectement.

Les parents d'élèves proposent une motion au conseil d'école (texte en annexe). Cette dernière est votée à l'unanimité.

Le conseil d'école propose donc de repousser l'adoption du dispositif à la rentrée 2014 car les conditions ne sont pas réunies pour 2013.

4) Budget coopérative USEP.

Solde au 22/10/2012 : 5943,18 €

Dépenses		Recettes	
- Affiliation USEP	42,00	- Ventes des photos de classe et calendriers et ventes de gâteaux (environ 450 €)	2259,50
- Achats de livres	6,56		
- SNCF	101,70		
- Avance pour projet classe de mer	252,00		
- Touraine excursion	595,80		
- Photographe	1156,60		
TOTAL	2154,06	TOTAL	2259,50

Solde au 11/02/2013 : 6048,62 €

A venir :

Entrées :	- Don entreprise RV (M.Villain)	100 €
	- Reliquat vente de photos	336 €
	- Participation des parents à la classe découverte	30 € par enfant.
Sorties :	- Entrées spectacle OCCE	312 €

5) Budget coopérative OCCE.

La situation financière au 11 février 2013 reste inchangée : les élèves n'ont pas encore de projet à financer ni de projet de financement.

6) Travaux

- 6.1 : M. Gauthier présente les plans d'agrandissement et de rénovation de la « cantine ». Les nouveaux locaux permettront aux rationnaires de manger sur un seul service. Les travaux comprennent, entre autres, le changement de la couverture et le désamiantage. Le préau existant sera, en parti, transformé en réfectoire. Un nouveau préau compensera l'espace ainsi perdu. Ce nouveau préau couvrira le portillon d'entrée. Pendant une partie des travaux (septembre à décembre ?), les repas seront servis dans la salle des Albizzias.
- 6.2 : La couverture de la salle informatique est en cours de remplacement. M.Hennion aurait souhaité être informé de l'implantation d'un échafaudage sur l'espace que fréquentent les élèves (classe de M. Gossaume et salle informatique). Cette communication aurait permis d'anticiper certains dysfonctionnements. La sécurité des élèves n'avait pas été prise en compte : ni protection de l'échafaudage, ni zone de sécurité, ni dispositif contre la chute d'objet à partir des hauteurs de l'échafaudage ou du toit. La rentrée des élèves dans la classe de M.Gossaume a été différée en attendant une mise en conformité des installations.

RAPPELS :

Pas de classe le lundi 1^{er} avril, le jeudi 9 mai et vendredi 10 mai.

Les élèves auront classe toute la journée le mercredi 3 avril et le mercredi 22 mai.

Prochain conseil d'école : jeudi 13/06/2013 à 18h00 (salle du Conseil).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Directeur



Stéphane Hennion

La Secrétaire de séance

Tatiana Bouard

Annexe :

- Motion concernant la réforme des rythmes scolaires.

Motion proposée au conseil d'école par les parents d'élève

Les rythmes scolaires actuels ne sont pas adaptés. Nous partageons l'intention d'améliorer la scolarité des enfants. La réforme en cours devrait permettre de dégager des périodes efficaces pour le travail le matin et en fin d'après-midi. Cela suppose d'organiser une pause méridienne conséquente pendant laquelle les enfants pourront se restaurer dans de bonnes conditions et bénéficier d'activités **éducatives** facilitant le travail de l'après-midi. Dans ce sens, nous ne comprenons pas l'abaissement du taux d'encadrement des activités périscolaires.

L'organisation concrète qui est proposée ne remplit pas les conditions minimum pour améliorer la scolarisation des enfants, nous préférons donc que cette réforme ne soit pas mise en place, qu'elle soit retravaillée pour trouver des solutions appropriées.